

Image not found or type unknown



## Location non chauffée l'hiver

Par **tev**, le **14/01/2010** à **09:51**

Bonjour, rnpropriétaire, - 15°, les locataires absents pendant 3 mois ne chauffe pas de tout l'hiver, à leurs retour rupture de canalisation d'eau, puis je leur demander de laisser le chauffage hors gel pendant les mois d'hiver quand ils ne sont absents. Je leur en ai fait la demande l'an passée ils ont refusés. Merci à vous